



S.A.F. OCEAN INDIEN

Prévention des conséquences de l'alcool pendant la grossesse

Orienter

Votre enfant a été diagnostiqué.e SAF / TSAF mais vous vous sentez peu accompagné.e, votre enfant a été exposé.e à l'alcool pendant la grossesse et présente des difficultés dans son parcours de vie (à l'école, au travail, face à la justice...), Vous êtes adulte et pensez être affecté.e par un TSAF, vous avez besoin d'être orienté.e,

Quel que soit les situations de personnes exposées à l'alcool in utero, en difficulté, en questionnement...nous sommes à vos côtés.

L'orientation normale d'un enfant exposé à l'alcool pendant la grossesse, quel que soit le niveau de risque, doit bénéficier d'une **surveillance de grossesse à risque** par votre sage-femme.

A la naissance, tous les enfants sont vus par un pédiatre, avant la sortie de la maternité. Tous ne sont pas dysmorphologiste voire formé au TSAF.

Mais si l'enfant a pu bénéficier d'un diagnostic de TSAF ou simplement d'exposé in utero, il devra être revu par un neuropédiatre.

Les enfants exposés à l'alcool pendant la grossesse devraient bénéficier d'un suivi rapproché, comme les prématurés, les CAMSP devraient proposer une consultation spécifique **après 9 mois**.

Néanmoins, les médecins généralistes sensibilisés au TSAF ou formés aux TND, devraient faire bénéficier à votre enfant d'un suivi mensuel et attentif, comme le propose la HAS.

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3161334/fr/troubles-du-neurodeveloppement-reperage-et-orientation-des-enfants-a-risque

Ils sauront adresser l'enfant à un CAMSP pour une compréhension des difficultés neuro comportementales rencontrées, **avant l'âge de 6 ans** (5 en réalité car l'attente est longue).

S'il a plus de 6 ans, il a été proposé pour les enfants en difficulté, une évaluation par une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) pour les TND auprès d'un centre proche de chez vous (liste non exhaustive)

<https://www.handicap.gouv.fr/les-plateformes-de-coordination-et-dorientation-pco>

Ils auront la possibilité de rencontrer les différents acteurs d'exploration des fonctionnalités du cerveau pour un diagnostic et une rééducation. Après avoir vérifié vue et audition auprès de professionnels de santé (ORL et ophtalmo). L'approximation n'est pas conseillée.

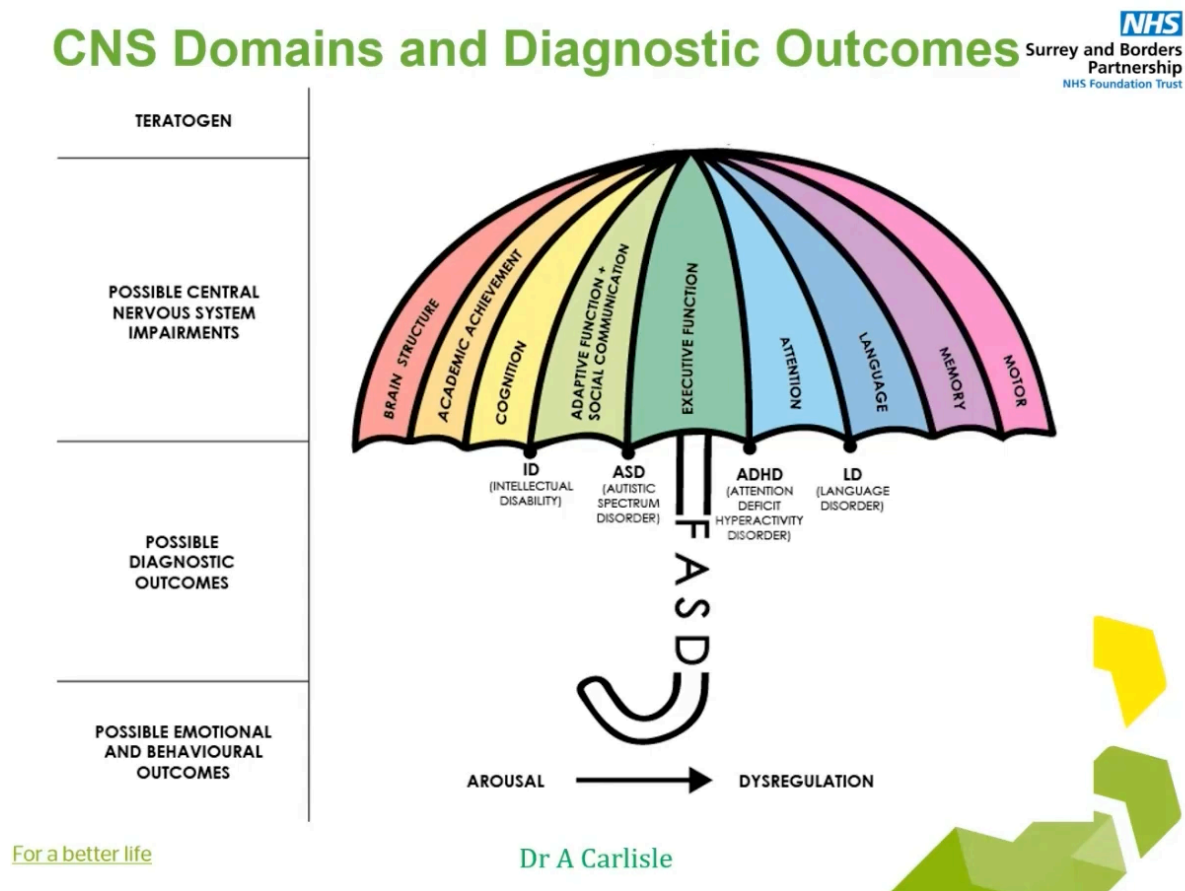
Votre médecin traitant peut se sentir compétent pour initier ce type d'orientation dont orthophoniste, orthopticien.ne, psychomotricien.ne, ergothérapeute, psychologue, neuropsychologue, ou kinésithérapeute si des troubles moteurs sont associés), voire pédopsychiatre.

Si vous avez la chance dans votre région d'avoir un centre diagnostic dédié au TSAF (je n'en connais qu'à La Réunion), vous devez passer par votre médecin traitant et lui demander une orientation dès 6 ans (et avant 18 ans) vers ce centre qui devrait de façon formelle ou pas se développer dans chaque région de France.

<https://www.chu-reunion.fr/service/centre-de-diagnostic-de-lensemble-des-troubles-causes-par-lalcoolisation-foetale-etcaf/>

Enfin, s'il a ou vous avez plus de 18 ans et avez été exposé à l'alcool pendant la grossesse et présenté des difficultés dans votre parcours de vie alors il existe peu de centre spécialisé.

Venez (sur rdv), écrivez – nous, voire téléphonez, nous vous orienterons !



- Garantie sans IA ;-)